

un site internet	page 1
animé par une équipe	page 4
en 21 chapitres	page 8

## Qui sommes-nous et quels sont nos objectifs ?

Les membres de Contrat-social se connaissent de longue date ; exerçant ou ayant exercé des responsabilités dans l'administration, des entreprises et des associations sans militer dans une formation politique ou école de pensée constituée, ils considèrent que le « contrat social » qui lie les Français entre eux a vieilli et mérite d'être rénové. C'est dans ce but qu'ils conduisent des recherches sur les principaux aspects de notre société ; disponibles sur leur site internet [www.contrat-social.com](http://www.contrat-social.com) ils ont donné lieu à des articles dans la presse ; les membres de Contrat-social assistent des groupes d'étudiants qui mènent plus avant certaines des recherches entreprises. Le site ayant été complété, Contrat-social va chercher à intervenir plus directement dans les débats publics.

Les membres du groupe Contrat social, dont les noms et adresses e-mail suivent se tiennent prêts à engager le dialogue sur tel ou tel point du projet qui a attiré votre attention.	Robert Audousset	<a href="mailto:robert.audousset@contrat-social.com">robert.audousset@contrat-social.com</a>
	Didier Bressard	<a href="mailto:didier.bressard@contrat-social.com">didier.bressard@contrat-social.com</a>
	Pierre Cabon	<a href="mailto:pierre.cabon@contrat-social.com">pierre.cabon@contrat-social.com</a>
	Olivier Cabon	<a href="mailto:olivier.cabon@contrat-social.com">olivier.cabon@contrat-social.com</a>
	Yves Chartier	<a href="mailto:yves.chartier@contrat-social.com">yves.chartier@contrat-social.com</a>
	Michèle Colin	<a href="mailto:michele.colin@contrat-social.com">michele.colin@contrat-social.com</a>
	François Eck	<a href="mailto:francois.eck@contrat-social.com">francois.eck@contrat-social.com</a>
	François Garrone	30 hameau Saint-Pierre, 04300 Forcalquier
	Hugues de Jouvenel	<a href="mailto:hugues.de-jouvenel@contrat-social.com">hugues.de-jouvenel@contrat-social.com</a>
	Pierre Léonard	<a href="mailto:pierre.leonard@contrat-social.com">pierre.leonard@contrat-social.com</a>
	Daniel Louppe	<a href="mailto:daniel.louppe@contrat-social.com">daniel.louppe@contrat-social.com</a>
	Francis Massé	<a href="mailto:francis.masse@contrat-social.com">francis.masse@contrat-social.com</a>
	Isabelle Mourès	<a href="mailto:isabelle.moures@contrat-social.com">isabelle.moures@contrat-social.com</a>
	Robert Panhard	<a href="mailto:robert.panhard@contrat-social.com">robert.panhard@contrat-social.com</a>
	Gilles Brac de La Perrière	<a href="mailto:gille.brac-de-la-perriere@contrat-social.com">gille.brac-de-la-perriere@contrat-social.com</a>

Alain Raab [alain.raab@contrat-social.com](mailto:alain.raab@contrat-social.com)

Stéphanie Viaud [stephanie.viaud@contrat-social.com](mailto:stephanie.viaud@contrat-social.com)

Claude Vimont [claud.vimont@contrat-social.com](mailto:claud.vimont@contrat-social.com)

Yves Wilmots [yves.wilmots@contrat-social.com](mailto:yves.wilmots@contrat-social.com)

## Notre démarche

Mieux qu'un livre, au caractère assez définitif, le site internet, avec les prolongements interactifs que nous prévoyons, correspond au processus d'itération qui nous paraît souhaitable. Contrat-social désire, par sa démarche, favoriser les travaux des visiteurs de son site principal ou des sites interactifs à créer. Tendre à constituer un cercle de visiteurs : étudiants, chefs d'entreprise ou responsables politiques, administratifs, syndicaux et associatifs, tel est notre objectif.

Pour développer le tutorat d'élèves ou de groupes d'étudiants, Contrat-social compte trouver, avec des sponsors et des médias, des partenariats permettant à des élèves d'universités ou d'écoles de conduire des recherches présentées sur un site interactif. Ces opérations seront réalisées en un nombre limité d'établissements d'enseignement supérieur mais suffisant pour assurer la crédibilité de cette action.

## Nos analyses

Pour les participants de l'association Contrat-social, la responsabilité des citoyens est une valeur cardinale. L'attribution d'aides sociales donne des résultats limités et la participation d'un nettement plus grand nombre de citoyens à la vie sociale leur semble indispensable pour que des jeunes ou des adultes soient accompagnés pendant les phases de leur existence où ils rencontrent des difficultés (jeunes d'âge scolaire, malades, handicapés, personnes à la recherche d'un emploi, personnes en main de justice). Il nous paraît donc souhaitable de convier les plus favorisés tout à la fois à participer à des missions de parrainage définies et contrôlées et à moins « tirer » sur la collectivité.

Bâtir une société de responsabilité implique de refonder cet État-providence qui n'est parvenu à résorber ni le chômage ni l'exclusion et peine à intégrer les immigrés ; l'économie de marché doit être franchement équilibrée par la solidarité et l'extrême individualisation du partage du profit refusée. Il s'agit, aussi, de donner aux femmes leur place dans la société.

La France, comme les États européens, a besoin de représentants élus qui soient innovants et donc d'une plus grande pluralité des voies d'accès au pouvoir, faute de quoi la société continuera à souffrir des blocages qui sont aujourd'hui les siens. Des gouvernants dont les parcours ont été trop homogènes ne savent guère ce qu'est la responsabilité (l'accountability) et sont, en outre, peu familiers de la gestion des ressources humaines. Le contraste est devenu grand entre un secteur public dont il est difficile de faire évoluer les pratiques et un secteur privé stressé par l'intense compétition internationale. Il faut donc mettre notre système de sélection et de formation des élites en question. Un système, cher à ceux que des concours ont adoués, favorise-t-il la créativité et l'innovation ?

Contrat-social croit fermement qu'un État respecté est indispensable à une société civilisée comme au règne d'un état de droit équitable. Mais une transformation progressive du rôle et des méthodes de l'État est indispensable. Dans une organisation plus franchement européenne et décentralisée, il devrait orchestrer réflexions et débats, proposer des normes — élaborées après avoir consulté les acteurs concernés — les codifier de façon cohérente — à l'opposé du désordre législatif et réglementaire actuel — assurer leur respect en contrôlant les délégations de service public ou les agences. Chaque fois que cela paraîtra possible, l'expérimentation dans deux ou trois régions ou professions devrait précéder la mise en place au plan national de nouveaux dispositifs. Quant aux institutions comme les écoles, les tribunaux, les hôpitaux, devenues plus autonomes, elles seraient rendues davantage capables d'initiatives et d'expérimentations, leurs prestations étant systématiquement évaluées. Le rôle de leurs responsables serait souligné par les pouvoirs qui leur seraient donnés notamment dans le domaine de la gestion de leurs personnels.

## Notre méthode

Au fil de ses études, Contrat-social a relevé la propension de nos concitoyens, habités par de fortes références historiques, à refuser de prendre en compte des faits patents. Mais nous croyons qu'en exploitant méthodiquement une information diversifiée et actualisée il est possible de déclencher des processus itératifs ; de formuler ces hypothèses, à la fois audacieuses par leur contenu et prudentes par leur formulation, qui inciteront à mener plus avant la recherche. Tel est le propos essentiel de Contrat-social.

## Nos animateurs

**Robert Audouset.** A fait un parcours bancaire en France et hors de France au sein d'une banque privée puis d'un grand établissement dans le domaine de la gestion d'actifs individuels puis collectifs (Sicav, fonds communs). Très actif au sein de plusieurs associations dont, chez plusieurs, en tant que président ou trésorier. A, notamment, été président de l'association des Contrôleurs judiciaires et médiateurs missionnée par le tribunal de grande instance de Paris.

**Didier Bressard.** Ingénieur civil des Mines de Paris et MBA de Stanford, il a été analyste financier dans un bureau d'études bancaire puis a occupé divers postes financiers chez Renault dont, pendant deux ans, celui de représentant de la direction financière de la firme à New York. Il est, depuis 1990, directeur financier de Ionis, un des principaux groupes de protection sociale français.

**Pierre Cabon.** Directeur général de la Banque Industrielle et Mobilière Privée (jusqu'en 1976). Fondateur et président de Dafsa (1959-1987), cofondateur de l'association des Analystes financiers. Contrôleur judiciaire au tribunal de grande instance de Paris (1987-2000). Vice-président de l'association des Contrôleurs et médiateurs près de ce tribunal. Coéditeur, avec Daniel Hua, de la lettre d'information *Repères* (1990-1993).

**Olivier Cabon.** Après des études d'égyptologie et de photographie, a été responsable des salles d'exposition du centre national de la Photographie au Palais de Tokyo. Il a ensuite été chargé de la réalisation des publications et responsable informatique à la direction de la Communication de la cité des Sciences et de l'Industrie. Après avoir assuré la direction du studio graphique et de l'informatique d'un groupe de presse, il a, en 1991, fondé Thotm — communication imprimée et sur internet — et, en 2001, les éditions Soleb.

**Yves Chartier.** A été avoué près le tribunal de grande instance de Paris, avocat à la cour d'appel de Paris, agrégé des facultés de Droit, en droit privé et sciences criminelles, professeur à l'université de Clermont-Ferrand, puis de Paris V, conseiller à la cour de cassation, président de la commission du Rapport de la cour de cassation. Président de la commission supérieure de la carte d'identité de journaliste professionnel. Auteur de différents ouvrages juridiques.

**Michèle Colin.** A été en poste pendant sept ans à la direction de l'Administration pénitentiaire au ministère de la Justice. Coauteur du rapport du Haut comité de la santé publique sur la santé en prison. A présidé le tribunal pour enfants du Val-d'Oise. Doyen des juges d'instruction au tribunal de grande instance de Paris en 2002, elle est aujourd'hui conseiller à la cour d'appel de Paris.

**François Eck.** A exercé l'essentiel de ses activités professionnelles à la chambre de commerce et d'industrie de Paris dont il a été le directeur financier pendant une quinzaine d'années. Enseignant à Sciences Po et à Paris I, il a publié un ouvrage sur le Trésor et un *Que sais-je* sur la direction du Trésor. Il est membre du conseil d'administration des Semaines sociales de France.

**François Garrone.** Directeur des Études et responsable des risques-pays au Crédit Commercial de France, puis stratégeste dans une société de gestion de portefeuille.

**Hugues de Jouvenel.** Après des études de droit et de criminologie, Hugues de Jouvenel a été secrétaire général de la Sedeis, puis expert associé aux Nations Unies (New York). Il est, depuis 1973, directeur général du groupe Futuribles, directeur-rédacteur en chef de la revue Futuribles (qu'il a créée en 1975), consultant international en prospective et stratégie auprès de différentes organisations publiques et privées en France et à l'étranger.

**Pierre Léonard.** Éna, administrateur civil, a opté, dans l'administration, pour la marine marchande. Directeur de ce secteur au ministère. Président de l'académie de Marine. A été à l'origine d'un enseignement de 3<sup>e</sup> cycle sur le transport international (Sorbonne). Administrateur de l'hôpital Saint-Joseph (Paris).

**Daniel Louppe.** Expert en marketing international dans les secteurs de la micro-électronique et des technologies de l'information. Participe à la direction de société de services informatiques. De 1981 à 1988 a été en charge de la direction de la filiale française d'Intel. De 1988 à 2001, a successivement été directeur du marketing et de la planification en Europe, aux États-Unis et en Asie; a supervisé les investissements d'Intel dans les nouvelles technologies de communication pour l'ensemble Europe, Afrique et Moyen-Orient.

**Francis Massé.** Éna et maîtrise de droit public, directeur, secrétaire général de l'aviation civile (DGAC). A été directeur général délégué de Radio France Internationale (RFI) et directeur général adjoint au ministère de l'Écologie et du Développement durable. A été conseiller technique au cabinet de Michel Delebarre. Est membre fondateur de l'association Le Cercle de la réforme de l'État, présidée par Yves Cannac. Auteur d'un livre sur *La réforme de l'État, Le silence politique*, Ouest-éditions, juin 2000 et d'un autre, *Le Citoyen, clé de l'Europe*, Ouest-éditions, juin 2000, sur l'État face à l'Europe et à la globalisation.

**Isabelle Mourès.** Ancienne élève de l'Éna, elle a effectué l'essentiel de sa carrière au ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité (inspectrice du travail, chef du bureau de la Négociation collective), ainsi qu'une mise à disposition sur des fonctions de rapporteur à la Cour des comptes, au titre de la mobilité (1995-1998). Sous directrice des Branches et des Entreprises à la délégation générale à l'Emploi et à la Formation professionnelle.

**Robert Panhard.** Notaire à Paris. Président honoraire du conseil régional de la Chambre des notaires de Paris. Mène des actions de formation juridique et notariale dans l'espace européen ainsi qu'en Russie et en Chine.

**Gilles Brac de La Perrière.** Éna, inspecteur des Finances (1952-1959), directeur financier au Plan (1959-1967), directeur financier de Rhône-Poulenc (1967-1974), président de la Société Lyonnaise de Banque (1974-1982), fondateur de Siparex et de Sofaris. Président de la BPGF (1983-1987) et du groupe de déontologie des activités financières de la Cob (1987-1988), membre du collège de la Cob (1988-1991). Président du comité stratégique de Siparex. Administrateur et trésorier de l'École des Parents. A présidé le comité d'éthique financière des Dirigeants chrétiens.

**Alain Raab.** Commerçant : notamment chez Rémy Martin (secrétaire général et directeur financier de 1967 à 1977), à la SFP (groupe ex-ORTF ; directeur général adjoint 1979-1981), au groupe Agefi (directeur général adjoint 1981-1983), au Maine Libre (1983-1988 : président-directeur général), à Point à la Ligne (actionnaire et président-directeur général : 1988-1998). Vice-président du conseil d'administration du collège Stanislas (2001).

**Stéphanie Viaud.** Diplômée de l'école supérieure de commerce de Reims et titulaire du DEA du transport de l'école nationale des Ponts et Chaussées. A exercé des fonctions commerciales dans une société industrielle puis des fonctions d'organisation au sein du groupe Natixis Banques Populaires.

**Claude Vimont.** A été directeur général des services administratifs du Conseil économique et social, président du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq) au ministère de l'Éducation nationale, directeur de l'Onisep de ce même ministère. Dirige la firme de conseil « Conseil Emploi formation ». A été responsable de plusieurs rapports de l'institut Montaigne. A publié en 1997 *Concurrence internationale et balance en emplois* et, en 2001, *Le nouveau troisième âge*.

**Yves Wilmots.** Assistant à l'université de Liège, chargé de l'enseignement de l'analyse financière jusqu'en 1979. Directeur général de Dafsa 1976-1988. Président de Kompass France, Benelux et Espagne jusqu'en 1991. Administrateur-directeur général de Kompass International 1994-2005. Président du conseil de surveillance du groupe informatique Citra jusqu'en 2006. Actuellement, administrateur de Kompass International, filiale du groupe Coface.

- 01 présentation du site
- 02 plan
- 03 animateurs
  
- 1<sup>er</sup> volet le système français et ses blocages**
- 10 le système français et ses blocages
- 11 le système français
- 12 un secteur public mal géré
- 13 une nouvelle noblesse
  
- 2<sup>e</sup> volet les révolutions du monde**
- 20 les révolutions
- 21 innovations technologiques et évolutions
- 22 l'entreprise capitaliste
- 23 au-delà de l'État-nation
- 24 recherche et enseignement supérieur
- 25 notre contrat social doit être renouvelé
  
- 3<sup>e</sup> volet les insuffisances de l'État-providence**
- 30 les insuffisances de l'État-providence
- 31 un système d'éducation inadapté
- 32 réduire le chômage ou développer l'emploi?
- 33 des régimes de retraite en difficulté
- 34 santé providence ou santé publique?
- 35 justice et sécurité
- 36 une société affaiblie
  
- 4<sup>e</sup> volet un agenda pour des réformes**
- 40 des pistes pour l'avenir
- 41 propositions pour un nouveau contrat social
- 42 l'État renouvelé
- 43 la politique, à nouveau, en mouvement?